



Association St SEURIN CITOYENS

53, Rue Eugène Leroy

33660 St Seurin sur l'Isle

TEL : 05 57 49 67 00

Email : [contact@stseurin.fr](mailto:contact@stseurin.fr)

Site association : [stseurin.fr](http://stseurin.fr)

Journal association : [stseurin.info](http://stseurin.info)

Madame le Préfet

2, Esp Charles de Gaulle

33000 BORDEAUX

St Seurin sur l'Isle le 10 Janvier 2020

**Objet : Alerte sur les dérives du Maire de St Seurin sur l'Isle**

**-1- Affaire boulodrome pour le club de pétanque.**

Madame le Préfet,

En tant que Citoyen et élu de St Seurin sur l'Isle, je tiens à vous alerter sur les actions douteuses du Maire de la commune, Marcel BERTHOME.

Je suis actuellement un Conseiller Municipal de la commune de St Seurin sur l'Isle en gironde depuis 15 ans.

Le Maire actuel Marcel BERTHOME a chassé de la mairie tous ses collaborateurs compétents juridiquement au début du mandat actuel.

Lorsque je me suis inquiété de cette situation au Conseil Municipal, le Maire m'a agressé verbalement au travers d'insultes et de menaces et écarté totalement de la vie du Conseil en me désignant comme un opposant.

Depuis, il s'est lancé dans des opérations plutôt obscures sans que le reste du Conseil ne s'en inquiète.

Pendant des années, le club de pétanque de St Seurin sur l'Isle a vécu en dehors de la Mairie avec de petits moyens, mais en toute liberté.

Les résultats en compétitions ont été présents, mais la Mairie n'a jamais été généreuse en subventions pour soutenir le club (quelques dizaines d'euros annuels).

Après des années de bénévolat, les dirigeants usés par un combat solitaire ont fini par jeter l'éponge.

Et là, cout de théâtre : la Mairie s'empare de la pétanque.

Marcel BERTHOME lance un dossier de « Halle Multiservices » pour obtenir des subventions et présenter un projet soi-disant ouvert et utile à toutes les associations.

La « Halle Multiservices » est construite, à côté de la gare et devient brutalement **un boulodrome**.

L'inauguration faite le 17 Novembre 2016 le démontre dans SUD-OUEST.

[Document ci-joint.](#)

Plus suspect, **l'équipe dirigeante du nouveau club** de pétanque qui va profiter immédiatement de l'équipement est **constituée de deux Conseillers, d'un conjoint et du Maire** :

[Documents de création de l'association ci-joint.](#)

Marcel BERTHOME : Président d'honneur.

Serge POURTEAU (conjoint de Christine POURTEAU) : Président.

Christine POURTEAU (adjoint de la Mairie) : secrétaire du club.

Anne BERTHOME (première adjoint de la Mairie) : Trésorière du club.

Marcel BERTHOME et ses adjoints se sont servis de fonds publics pour créer leur petit club de pétanque personnel.

En plus, **les subventions de la Mairie** au nouveau club deviennent beaucoup plus importantes : 1000 Euros par an.

[Documents ci-joint.](#)

Seulement voilà, une fois de plus, nous sommes dans de l'abus de pouvoir organisé par le Maire et ces adjoints et une manipulation de l'argent public à des fins partisans.

D'autres cas similaires ont été sanctionnés par la Justice.

Nous vous demandons Madame le Préfet, de nous donner votre position officielle sur ce cas, et d'intervenir si nécessaire pour faire respecter la Loi.

En attendant de vous lire, veuillez agréer, Madame le Préfet, nos sincères salutations.

Le Président.

Jean-Marc SALLABERRY

